

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME
COMMISSION REGIONALE DE VTT
Compte-rendu de la réunion du 4 octobre 2012

Etaient présents :

Nathalie CLAUZEL, Daniel GEOPFERT, Philippe LAMBERT, VC Sainte Croix en Plaine
Brigitte EICHELBERGER, Chouet'Bike Club
André DENUX, Président du Comité Départemental du Haut-Rhin
Jean-Claude DORN, Molsheim Fun Bike Club
Jean-Claude BLAISE, EC Colmar
Christian GOURC, VC Sainte Marie aux Mines
Daniel MEYER, Munster Sprinter Club
Alain BUCHY, Mireille ZINGLE, SSOL Habsheim.

Etaient excusés :

Laurent CLAUZEL, Anne POZZI, Christian ZINGLE, Frédéric SCHUELLER et Patrice CAVILLA.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du mois de septembre.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Bilan de la saison

Coupe d'Alsace

La dernière manche s'est déroulée à Rosenwiller le 23 septembre sur un parcours assez roulant. Il y avait une trentaine de participants de moins que l'année dernière (concurrence avec La Forestière et une Coupe de Lorraine). Jean-Claude Dorn tient à remercier le Comité Alsace qui s'est associé à son action contre la mucoviscidose. Distribution est ensuite faite d'une réclamation adressée par Jérémy Guyot à Brigitte Eichelberger et de la réponse qui lui a été faite. (voir annexe 1)

En ce qui concerne l'ensemble de la saison, il faudrait essayer de la faire débiter plus tôt dans la saison. La participation a été maintenue par rapport à l'année dernière.

En 2013, le VC Sainte Croix en Plaine organisera la descente au Lac Blanc le 11 mai et reconduira le cross en le délocalisant.

L'EC Colmar programme à nouveau un week-end fin avril (course par équipe de 2 le samedi soir, Coupe d'Alsace et TRJV le dimanche). Des contacts seront pris lors du Roc d'Azur avec les Lorrains afin que cette manifestation puisse être interrégionale.

TRJV

La participation a été en hausse cette année. Le trophée comprenait 9 cross, 2 courses d'orientation, 4 descentes et 3 trials.

Il est constaté que la remise des prix a occasionné une longue demi-journée pour les jeunes et que l'absence de sonorisation a gâché la fête alors qu'un important travail de préparation avait été effectué. Il est décidé pour les années à venir de consacrer une soirée spéciale aux remises de récompense en diversifiant les lieux afin que ce ne soit pas toujours les mêmes clubs qui effectuent un long déplacement.

Les entraînements délocalisés interclubs et les stages du printemps seront reconduits.

3. Finances

Toutes dépenses déduites, un solde créditeur d'environ 2 100 euros apparaît. Il est décidé de consacrer cette somme à l'achat de petits lots pour récompenser l'ensemble des jeunes du TRJV, d'un jeu de maillots de « descente Alsace » qui seront prêtés lors de compétitions (TFJV par exemple) et enfin d'un ordinateur portable et d'une imprimante pour les commissaires qui utilisaient jusqu'à présent leur propre matériel.

4. Charte à conclure avec les clubs organisateurs de courses

La charte est étudiée et adoptée. (voir annexe 2)

5. Divers

Monsieur Denux informe que pour inciter les clubs à organiser des épreuves, une taxe de 100 euros sera imposée à partir de 2014 à ceux qui n'organisent pas de course jeunes et de course adultes.

De même, pour réaffirmer le principe que chaque club doit présenter un arbitre, à compter de 2015, la réaffiliation à la FFC ne sera plus possible si le club ne propose pas d'arbitre.

Daniel Meyer s'interroge sur la pertinence du choix du classement de la course des Bagenelles pour déterminer l'ordre de départ des coureurs pour le cross du TFJV. Cette décision avait été prise car cette course a lieu habituellement juste avant le TFJV et que cela peut refléter l'état de forme des jeunes à ce moment-là. Cela permet en outre de poser une règle claire et connue de tous. Ce point pourra être modifié si une meilleure proposition est faite.

Un courriel d'Eric Kueny, entraîneur du Chouet'Bike Club, adressé à la CRVTT est porté à la connaissance de l'Assemblée. Une réponse est proposée (annexe 3).

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 15 novembre.

ANNEXE 1

Message du 24/09/12 20:07

> De : "jérémy guyot"
> A : brigitte.eichelberger@wanadoo.fr
> Copie à : "t.nuninger@evhr.net"
> Objet : L'esprit sportif ???
>>

Mme Brigitte Eichelberger,

Mais que devons nous appeler esprit sportif (en compétition fédérale officielle FFC) ?

Est-ce :

Quand deux coureurs (l'un encore lucide et l'autre complètement « out » se retrouvent ensemble pour boucler un dernier tour et que le premier encourage et **POUSSE** le second dans les relances ?

Cet élan de générosité et d'altruisme est sans doute rare sur les courses de nos jours ou peu s'expliquer par le simple fait que les deux pilotes soient du même club et de catégories différentes.

Après, est-ce réellement sportif ce genre d'entraide quand dans la course du pilote qui a été « soutenu » jusqu'à la victoire ; la gagne se joue à moins d'une minute et que les points du classement général sont doublés à la fin de cette épreuve.

N'ayant pu te voir à après l'arrivée de la course de Rosenwiller, je me permets de solliciter pour avoir ton avis sur la situation en tant que commissaire. Surtout que cette aide manifeste a en plus été dûment constaté par le signaleur mis en place par le club local !

Si je me réfère à votre règlement régional et à l'article 4.2.3 « autre moyen déloyal pour obtenir un avantage ... » il est bien noté que ce comportement est soumis à pénalité !

Merci d'avance pour ta réponse.

Sportivement,

Jérémy GUYOT



COMITE D'ALSACE
Commission VTT

e-mail : crvttalsace@hotmail.fr

à Monsieur Jérémy GUYOT
Le 27 septembre 2012

Monsieur,

Par courriel du 25 septembre adressé à Mme Brigitte EICHELBERGER, vous avez signalé un incident dans le déroulement de la dernière manche de Coupe d'Alsace du 23 septembre à Rosenwiller.

Après délibération, le collège des commissaires,

ATTENDU :

1. Que le signaleur présent sur place n'a pas jugé utile de rapporter un fait contraire au règlement ;
2. Que vous-même ne vous êtes manifesté que 48 heures après la course, sans citer aucun nom ni numéro de plaque de cadre alors que le règlement en son article 20.1 stipule que « les réclamations concernant le déroulement de l'épreuve ou le comportement des autres coureurs doivent être déposées par écrit et signées du coureur dans un délai de 60 minutes après son arrivée » ;
3. Que Christian ZINGLE reconnaît avoir aidé le junior Sven DEN HARTOG à soulager des douleurs provoquées par des crampes, l'avoir poussé pour repartir puis l'encourager vivement de la voix ;
4. Que Christian ZINGLE admet avoir agi dans le feu de l'action et qu'il n'aurait pas dû pousser Sven DEN HARTOG ;
5. Qu'une durée de plus d'une minute sépare les deux premiers juniors, qu'il n'est donc pas certain que l'intervention de M. ZINGLE ait influé sur le résultat de la course ;

DECIDE

D'adresser à Christian ZINGLE un rappel au règlement.

Nous espérons avoir répondu à votre demande et vous adressons, Monsieur, nos salutations sportives.

Le collège des commissaires.

ANNEXE 2

COUPE D'ALSACE VTT CROSS COUNTRY CHARTRE D'ORGANISATION 2013

La saison 2013 comportera ... manches de coupe d'Alsace et 1 Championnat ; il sera attribuéjokers sur l'ensemble de la saison et une attribution de 20 points à tout compétiteur prenant le départ de la dernière manche Finale de la Coupe d'Alsace.

Précaution : le club organisateur devra veiller à bien préciser les abandons.

DECLARATION DE L'EPREUVE

- L'organisateur devra établir un dossier de course et le transmettre à son comité (8 semaines avant l'épreuve) ;
- Il devra indiquer le n° de portable du responsable de la course joignable la veille et le jour de la course ;
- Il devra obtenir l'accord du Président du département et officialiser l'épreuve auprès des instances concernées: Préfecture, communes, particuliers etc. ...
- Assurance des non licenciés, participants occasionnels, des bénévoles non licenciés: à solliciter auprès de l'assureur du club (affiliation) formule forfaitaire.

ENGAGEMENTS

Le droit d'engagement individuel (licence F.F.C. ou U.C.I.) est fixé au maximum à :

- 10 € pour les catégories:

Senior féminine de plus de 19 ans / Junior homme / Espoir homme / Senior homme / Master homme 1/2, 3/4 et 5 / Tandem

- 8 € pour les catégories:

Cadet homme et femme / Junior femme.

(Possibilité de + 5 € de majoration maximum pour inscription sur place à partir de cadets).

- Les non licenciés devront présenter un certificat médical de non contre indication à la pratique de compétition
- Le droit d'engagement individuel des non licenciés et autres fédérations est libre (Engagement FFC 7.00 € + Licence à la journée 8 € + Frais d'organisation 3.00 € soit 18 €).
- Les inscriptions devront être réalisées sur des listes d'émargements en précisant le nom du club et la catégorie de licence et les compétiteurs devront signer (émargement) cette liste au moment du retrait des dossards.
- Le retrait des dossards devra être possible au moins 1 heure 30 avant le départ et sera clos ½ heure avant le départ.
- Les dossards sont représentés par des plaques de guidon.

PROGRAMME DE COURSE (pour un XC par exemple)

Les départs devront se faire par groupe de catégories.

<u>Heure Retrait Dossards</u>	<u>Heure Départ</u>	<u>Catégories</u>	<u>Temps de course du 1^{er} concurrent du groupe</u>
De 13h00 A 14h00	14h30	Hommes, Espoirs Hommes, Masters 1 et 2	Minimum : 1h30 Maximum : 1h45
	14h35	Masters 3, 4 et 5, juniors, Dames et Tandems	Minimum : 1h30 Maximum : 1h45
	14h40	Cadets/Cadettes/Juniores Dames	Minimum : 0h45 Maximum : 1h00

Pour les Championnats, les départs se feront de la façon suivante :

<u>Heure Retrait Dossards</u>	<u>Heure Retrait Dossards</u>	<u>Catégories</u>	<u>Temps de course du 1^{er} concurrent du groupe</u>
De 13h00 à 14h00	14h30	Hommes, Espoirs Hommes	Minimum : 1h30 Maximum : 1h45
	14h32	Masters 1 e 2	Minimum : 1h30 Maximum : 1h45
	14h34	Masters 3, 4 et 5, Juniors, Dames et Tandems	Minimum : 1h30 Maximum : 1h45
	14h38	Cadets/Cadettes/Juniores Dames	Minimum : 0h45 Maximum : 1h00

Les reconnaissances étant interdites pendant les courses, l'organisateur prendra soin d'indiquer sur le programme de l'épreuve des plages horaires de reconnaissance.

Exemple :

Pour une manche de Coupe d'Alsace ou pour le Championnat : à partir de la veille de la course à 14h00 (ou fin d'heure de balisage de la part de l'organisateur) ; le jour de la course jusqu'à 14 h, s'il n'y a pas d'interférence avec le TRJV.

DOSSARDS

Les numéros de course devront être attribués comme suit :

Dossards de 1 à 99

ESPOIRS

SENIORS

MASTERS 1

MASTERS 2

Dossards de 100 à 199

DAMES

JUNIORS

MASTERS 3

MASTERS 4

MASTERS 5

TANDEMS

Dossards de 200 à 299

CADETS

CADETTES / JUNIORES

A discrétion de l'organisateur de remettre les dossards en échange de la licence, d'argent ou de ne rien prendre à titre de caution.

Au moins pour le Championnat, l'organisateur prendra soin de différencier les catégories Master 1-2, Master 3-4, et Master 5 dans l'attribution des dossards et aux inscriptions.

AIDES TECHNIQUES ORGANISATION

PARCOURS :

- Le parcours d'une distance comprise entre 4 km et 6 km pour 1 XCO, par exemple ou toute autre distance respectant les temps de course indiqués dans la réglementation fédérale (les conditions des autres épreuves XC sont indiquées au chapitre 2 du titre IV de la réglementation fédérale VTT) devra mettre en valeur les dispositions athlétiques et techniques des compétiteurs.
- Le parcours devra privilégier la notion de trèfle ou de huit.
- Le plus souvent possible l'alternance des différents profils de terrains (parties roulantes, montantes et descendantes).
- Les portages seront inférieurs à 1 % de la distance totale du parcours.
- Les portions de goudrons sont à éviter (un maximum de 2 à 5 % de la distance totale.)
- Prévoir des parcours de replis en cas de mauvaise météo. (Distances et difficultés réduites).
- Les départs devront s'effectuer sur une route ou un chemin large permettant au minimum 5 coureurs de front, la distance avant le premier rétrécissement devra être d'environ 500 m sur terrain plat ou légèrement montant.
- Afin de faciliter l'organisation des départs, des panneaux indiquant les groupes de catégorie devront être placés avant la ligne de départ, dans l'ordre indiqué au paragraphe « Programme de course » ci-dessus.
- L'arrivée devra être matérialisée par une ligne au sol et si possible par une banderole aérienne.
- En cas de fortes chaleurs, l'organisateur devra mettre en place des ravitaillements liquides placés sur des zones planes ou légèrement montantes pour permettre la prise d'alimentation en roulant par les compétiteurs.
- Du matériel de protection sera mis en place si nécessaire.
- L'organisateur devra mettre en place des contrôles de passage sur les parcours pour que les commissaires puissent vérifier les pointages réalisés en partie ou entièrement.
- L'organisateur mettra à disposition du Collège des Commissaires, un annonceur de numéros à chaque passage de concurrent durant toute la durée de l'épreuve.
- Au moins une zone matérialisée d'assistance technique sera prévue. Elle pourra soit être double ou même triple dans le cas de circuit en trèfle ou en huit de façon à couvrir plusieurs points du parcours. Il pourra également y avoir plusieurs zones dédiées à cet effet. Dans les 2 cas, la ou les zone/s devra/ont être positionnée/s sur une surface ou à une distance limitée les unes des autres, apte à permettre un facile contrôle à vue de la part du collège des commissaires, proche de la zone d'arrivée ou du moins rapidement et facilement accessible.
- Nombre de tours pour se rapprocher du temps de course par catégorie (à titre indicatif, pour un XCO, par exemple)
Avec un tour de 25 min en cadet /23 min en junior /22 min en Homme (temps du premier) : on obtient :
Cadets : Circuit de 2 tours = 50 min
Juniors : circuit de 3 tours = 1h09
Hommes : circuit de 4 tours = 1h28
Avec un tour de 20 min en cadet /18 min en junior /17 min en Homme (temps du premier) : on obtient :
Cadets : Circuit de 3 tours = 1h
Juniors : circuit de 4 tours = 1h12
Hommes : (circuit de 5 tours = 1h25 ou) circuit de 6 tours = 1h42
C'est la deuxième configuration qui permet de se rapprocher le mieux des temps de course demandés. Elle permet aussi de ne faire faire que 2 tours aux cadettes/juniores Dames.

BALISAGE :

Le balisage devra être fait avec un support de flèches pouvant être vues facilement par un vététiste à pleine vitesse. Ces flèches ne devront pas se détériorer en cas de mauvaise météo (pluie, vent...).

Il devra être placé judicieusement avant les croisements.

Le balisage devra être réalisé la veille et vérifié 1 heure avant le premier départ. Des balises kilométriques pourront être installées sur le parcours pour informer les participants de la distance restant à parcourir.

Les croisements et les changements de direction sur la voie publique devront être couverts par des signaleurs déclarés en préfecture.
Les croisements et les changements de direction sans l'apport de personnel devront être matérialisés avec de la rubalise (dans un croisement il convient de procéder à la « fermeture » des chemins inutilisés).

LOGISTIQUE :

Accès routier, zone de parking mise à disposition, lieux et locaux des inscriptions et commissaires, emplacement pour la remise des prix, zone de lavage...etc.
Plan des circuits en fonction des catégories.
Graphiques des dénivelés des parcours.
Emplacement de zones de départ, d'arrivée.
Les routes devront être protégées par des signaleurs autorisés et déclarés à la préfecture du département.
L'organisateur devra prendre à sa charge les frais de repas des commissaires.
Mise à disposition d'un local de contrôle anti dopage aux normes de la FFC.

SECURITE :

Les postes de secours: Les secours seront postés aux endroits stratégiques et en nombre suffisant sans oublier la ligne d'arrivée.

Mise en place d'un dispositif de secours et d'évacuation selon les normes imposées par la Préfecture et les autorités compétentes, comprenant au minimum :

- Postes de secouristes avec ambulance.
- Moyens de communication radio ou téléphone pour les secours.
- L'intégralité du parcours doit être accessible aux secours en cas d'évacuation.

CLASSEMENT :

Les classements seront réalisés par les commissaires de course.

Lors de chaque épreuve seront établis les classements par catégorie. (Masters 1 et 2 regroupés et Masters 3 et 4 regroupés).

Les classements seront affichés et signés par le secrétaire de course et le juge à l'arrivée, avec mention de l'heure d'affichage.

Le délai de réclamation a pour origine l'heure d'affichage des résultats.

Présentation obligatoire (1 feuille par catégorie de licence, sur l'ensemble des participants licenciés et non licenciés) comprenant:

DOSSARD / NOM / PRENOM / CATEGORIE / CLUB / N° LICENCE / CLASSEMENT

Le classement des épreuves se fera également sur papier pour plus de sécurité et envoyé le plus rapidement possible au Comité Régional d'Alsace.

RELATION AVEC LA CRVTT

La réussite et le bon déroulement d'une épreuve ne tiennent parfois qu'à peu de choses. Une bonne relation et communication avec les membres de la CRVTT doivent permettre d'éviter tous les écueils.

Il est donc souhaitable de prendre contact :

- pour obtenir toutes les informations utiles,
- pour répondre aux questions et soulever les doutes possibles,
- pour obtenir des conseils techniques ou valider l'aspect technique des parcours proposés (déplacement possibles de certains membres sur site)

Liste et coordonnées des principaux responsables :

Nom	Fonction	Contact
Christian ZINGLE	Responsable Jeunes	mc.zingle@orange.fr 06 31 37 51 24
Jean-Claude BLAISE	Représentant des coureurs	blaisejeanclaude@gmail.com 06 09 08 23 57
Brigitte EICHELBERGER	Coordonatrice de la CRVTT	brigitte.eichelberger@wanadoo.fr 06 06 56 09 04
Nathalie CLAUZEL	Coordonatrice de la CRVTT	clauzell@wanadoo.fr 07 70 59 43 00

ANNEXE 3

MESSAGE A L ATTENTION DE LA CRVTT

Bjr

Par le présent mail je souhaite au nom de l'ensemble de l'équipe d'encadrement du CBC Village Neuf remercier la crvtt pour son engagement tout au long de l'année pour la promotion du vtt de compétition pour nos jeunes ainsi que pour le dynamisme de l'encadrement lors du tfjv 2012

Merci d'avoir coaché, rassuré, secouru, grondé, qui de plus bénévolement sans oublier les tontons mécanos....., les jeunes du cbc qui portaient les couleurs de l'ALSACE cet été, nul doute que cette expérience va venir compléter le travail effectué en interne au sein de notre club afin d'enrichir le vécu et favoriser l'apprentissage

je profite de ce mail pour vous soumettre une idée ; ne serait-il pas possible de renforcer encore d'avantage la communication crvtt /clubs lors de la sélection équipe d'Alsace un exemple :

lors de la sélection de l'équipe d'Alsace tfjv, le ou les sélectionneurs ne peuvent-ils pas appuyer un peu plus sur le club ? sur l'entraîneur ?

si nous regardons à haut niveau ce qui se passe, les sélectionneurs sont très régulièrement en contact, en étroite collaboration, avec les entraîneurs.. et ceci dans diverses disciplines sportives cyclistes ou autres

qui connaît mieux un coureur ?? un organisme de sélection, un tableau de perf, des chiffres, ou un entraîneur ?

autre exemple de dialogue à renforcer ; lors de l'inter-régio j'étais présent en tant qu'entraîneur de club, il est dommage qu'un tel rempart, un tel fossé existe alors que des gens de la crvtt étaient présents à côté de moi mais chhhhhh il ne fallait surtout rien dire aux entraîneurs de la sélection..... qui se décidait 1 jour plus tard.....

avec quelques infos ou dialogue la décision aurait peut-être été plus compréhensible pour burtz par exemple où la sélection a été faite sur un classement du jour en inter-régio pour certains alors que pour d'autres c'était le classement général qui servait de ligne de conduite..... de mon côté j'aurais pu préparer benjamin à cette décision « sanction » pour lui... et aux conséquences très délicates

idem avec eddy il y a quelques années

c'est ensuite à l'entraîneur de reconstruire les coureurs sur le plan psychologique et de réparer les dégâts ; une collaboration peut agir en préventif

heureusement que anais a été retenue sinon je crois que plus jamais je ne m'impliquais dans le vtt de compétition

ATTENTION ce n'est pas de la sur-protection des jeunes ou du cocooning mais de la connaissance du sportif sur divers plans afin d'apporter quelque chose au sein d'un collectif visant la performance

j'illustre cette thématique de sur-protection avec le cas thierry mosimann il y a qq années où je n'étais pas trop ok qu'il parte au tfjv car je savais que la saison d'après il allait stopper le vtt... un autre choix me semblait plus juste mais à l'époque la crvtt était un territoire très difficile à approcher..... et bien gardé..... et thierry a été retenu et aujourd'hui il est où ??? alors que d'autres sont fidèles à cette discipline sportive ; le vtt

le premier paragraphe n'est pas de l'édulcorant pour aidé à faire passer un 2em chapitre plus délicat...je voulais réellement vous dire Merci pour votre implication pour les jeunes du cbc et vous donner qq réflexion autour de la sélection et du mode opératoire mis en place

SALUTATIONS SPORTIVES ET AMICALES

Eric Kueny
Responsable du service des sports et de la jeunesse
Mairie de Village-Neuf
68128

Tel : 06 77 95 72 22 OU 03 89 89 79 19

Réponse de la CRVTT

Cher Eric,

Ton courrier à la CRVTT pose clairement le problème crucial de la sélection des jeunes coureurs alsaciens au TFJV.

En effet l'engouement pour cette épreuve est tel que les places sont chères, et bien que le comité d'Alsace ne soit pas le plus grand de France loin s'en faut, il y a plus de candidats que d'«élus» et il nous faut inévitablement en écarter certains au profit d'autres.

Nous nous efforçons chaque année de faire ce choix de la manière la plus objective possible, sans parti pris et en nous appuyant sur des règles de sélection précises connues de tous :

- Un classement spécial « sélection pour le TFJV » qui tient compte des résultats obtenus au printemps dans les 4 disciplines et de l'épreuve interrégions du Ballon d'Alsace (véritable concentré de TFJV révélateur des qualités techniques, physiques et morales des pilotes de part la répétition d'efforts et la concentration qu'elle nécessite)
- La possibilité en outre de sélectionner un coureur valeureux, qui pour diverses raisons (maladie, blessure...) ne figure pas en tête de classement mais est de retour à son meilleur niveau début juillet.

Dans ces critères ne figure pas bien sûr l'appartenance à tel ou tel club mais bel et bien la polyvalence, la condition physique et les qualités morales (« testées » lors du stage de début de saison et ouvert à tous)

La sélection alsacienne 2012 a parfaitement répondu à ces critères –en minimales notamment – et a rempli sa « mission » avec bravoure et brio.

Par ailleurs la sélection ne doit à notre avis pas constituer une « récompense » pour un coureur si talentueux soit-il au niveau régional mais bien un objectif de la saison où tout reste à prouver une fois sur place, au départ de la 1ère épreuve ;

Constituer la meilleure sélection possible n'est pas l'apanage d'une ou deux personnes mais est le fruit d'une concertation entre les membres de la CRVTT. Y associer des entraîneurs de club pourquoi pas, mais pas uniquement le jour de la décision finale et dans le but de mettre en avant et de défendre la cause de « ses » coureurs. Il serait bien préférable que ceux-ci (les entraîneurs ou des représentants des principaux clubs de VTT alsaciens dont le CBC fait partie) assistent à nos réunions et s'associent à nos débats tout au long de l'année : la CRVTT n'est pas un club privé et toute personne licenciée à la FFC désireuse de défendre la cause et de faire progresser le VTT en Alsace peut s'y associer.

Nous espérons que ces quelques éléments de réponse te satisferont et qu'ils permettront d'entretenir le débat dans un esprit constructif.